



Syndicat des Jeunes
Biologistes Médicaux

SONDAGE « MISSIONS DU BIOLOGISTE ET PARTENARIATS »

JUIN 2017

INTRODUCTION

La biologie médicale est une spécialité médicale incontournable dont les examens participent au diagnostic médical dans 70% des cas pour 2% des dépenses courantes de santé.

Le biologiste médical, médecin ou pharmacien et après un cursus de 10 années d'études, est une sentinelle du système de santé et un pivot entre les différents acteurs de soins.

La biologie médicale française est depuis quelques années le théâtre d'une restructuration massive dans tous les territoires, associée à neuf baisses de remboursement des examens de biologie en 10 ans et accompagné d'une financiarisation du secteur.

L'attractivité de cette spécialité a considérablement baissé auprès des jeunes étudiants en médecine et en pharmacie.

Le SJBMM (Syndicat des Jeunes Biologistes Médicaux) s'investit afin que les nombreuses compétences des biologistes soient reconnues et consolidées dans l'intérêt du patient. C'est dans ce cadre qu'il a consulté les biologistes médicaux afin de connaître leurs attentes, en termes d'évolution de leurs missions mais aussi leurs priorités concernant les actions syndicales.

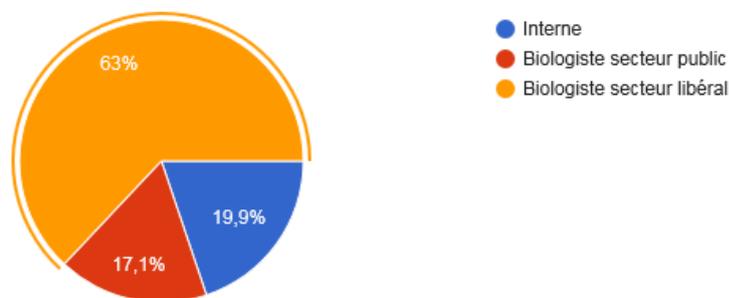
METHODOLOGIE

Une étude descriptive a été réalisée par le SJBM du 06/03/2017 au 29/03/2017 avec envoi d'un questionnaire électronique anonyme comportant 15 items.

RESULTATS

147 internes et biologistes médicaux ont répondu aux 15 questions ci-dessous.

Figure 1 : Vous êtes ?



Les sondés sont à 63% libéraux, 17,1 % hospitaliers et 19,9% internes en biologie médicale. On note une surreprésentation des internes et une sous-représentation des biologistes hospitaliers, en rapport avec les chiffres nationaux.

Figure 2 : Pensez- vous que vos patients connaissent ?

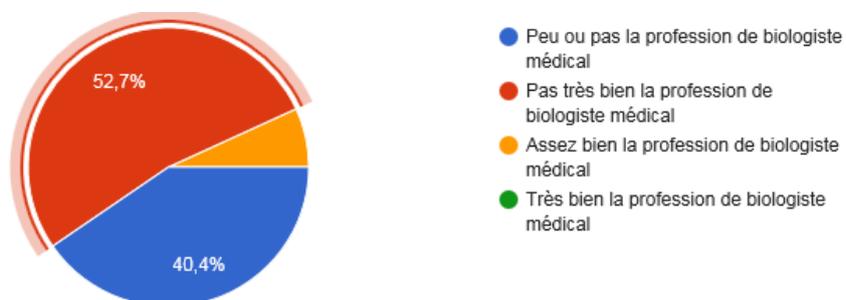


Figure 2 : Diriez-vous que le grand public connaît ?

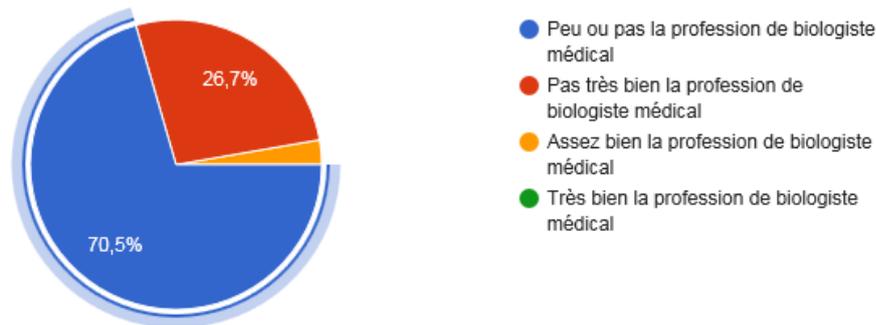


Figure 4 : Diriez-vous que vos prescripteurs connaissent ?

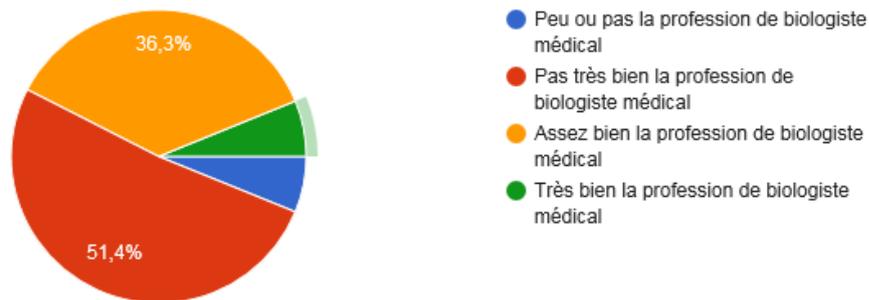
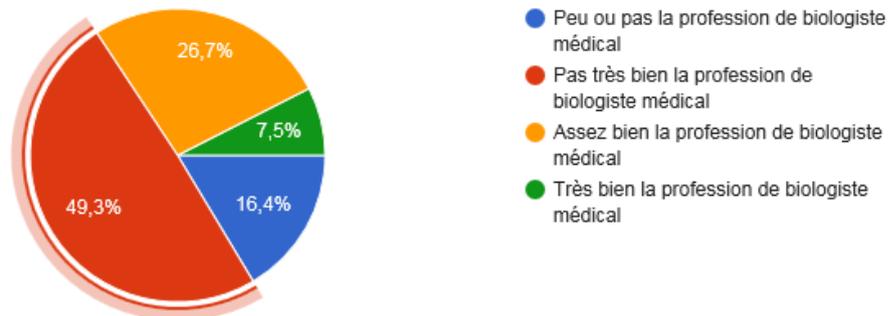


Figure 3 : Diriez-vous que vos amis, vos connaissances, votre famille connaissent :



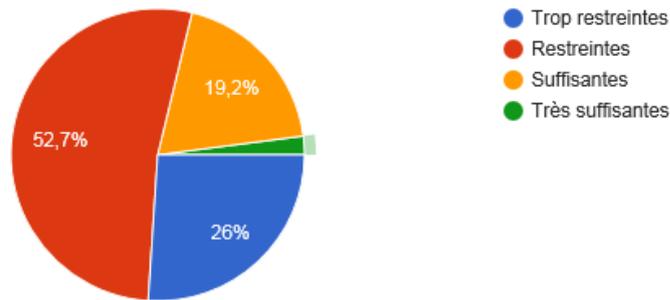
Les sondés pensent à 93,1% que les patients ne connaissent pas du tout ou pas très bien le métier de biologiste médical et à 97,2% que le grand public ne connaît pas du tout ou pas très bien le métier de biologiste.

Les sondés pensent à 57,5% que les prescripteurs ne connaissent pas du tout ou pas très bien le métier de biologiste médical contre 42,5% qui pensent que les prescripteurs connaissent assez bien ou très ce métier.

Les sondés pensent à 65,7% que leur entourage ne connaît pas du tout ou pas très bien le métier de biologiste médical contre 34,3% qui pensent l'inverse.

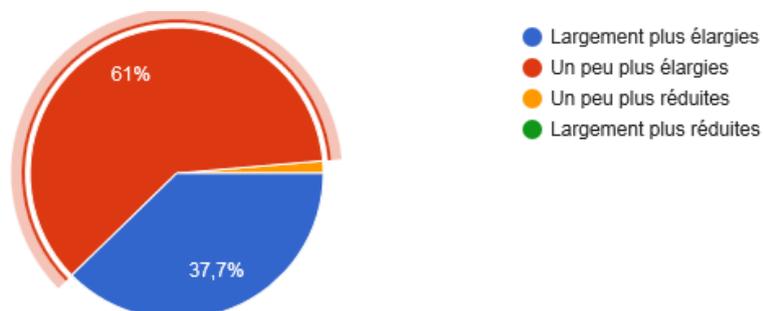
Les sondés pensent à une large majorité que le métier de biologiste médical n'est pas très connu.

Figure 6 : Pensez-vous que les missions du biologiste médical telles qu'actuellement définies sont ?



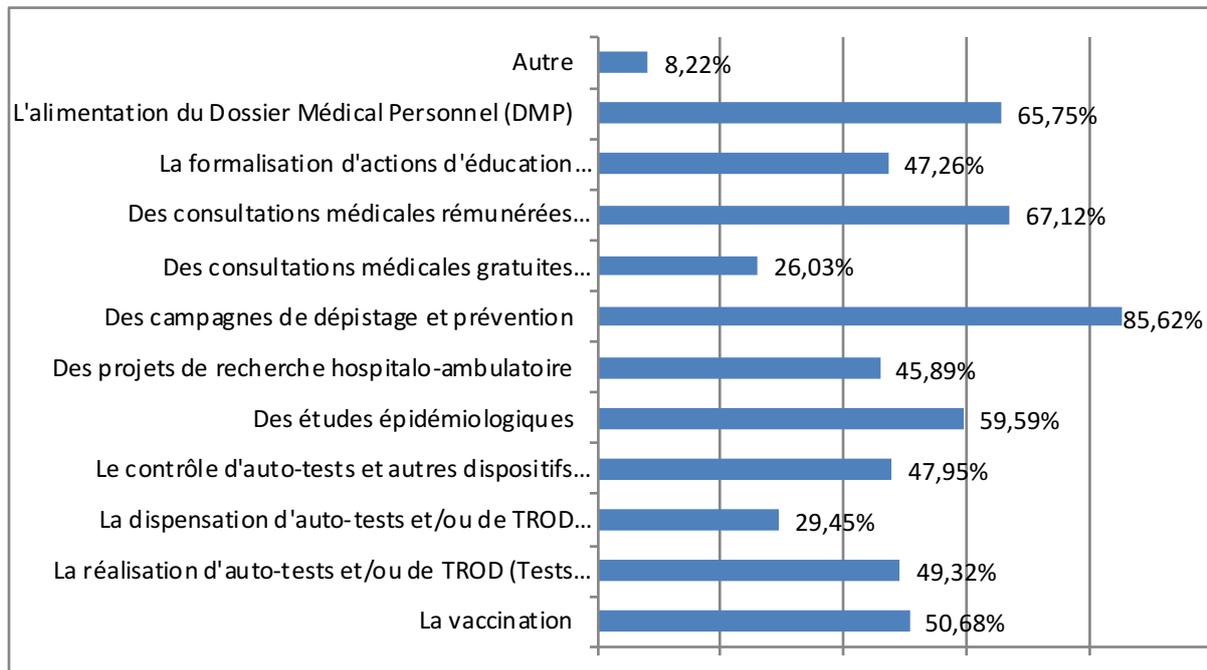
Les biologistes médicaux sondés pensent à 52,7% que les missions du biologiste telles que définies actuellement sont restreintes voire trop restreintes pour 26%.

Figure 7 : Pensez-vous que dans l'avenir les biologistes médicaux devraient voir leurs missions ?



Les biologistes médicaux sondés sont 98,7% à penser que leurs missions doivent être élargies dont 37,7 % qui souhaitent les élargir de manière importante

Figure 8 : Si vous pensez que les missions du biologiste médical doivent être renforcées et/ou élargies, vous souhaiteriez qu'elles soient renforcées et/ou élargies à

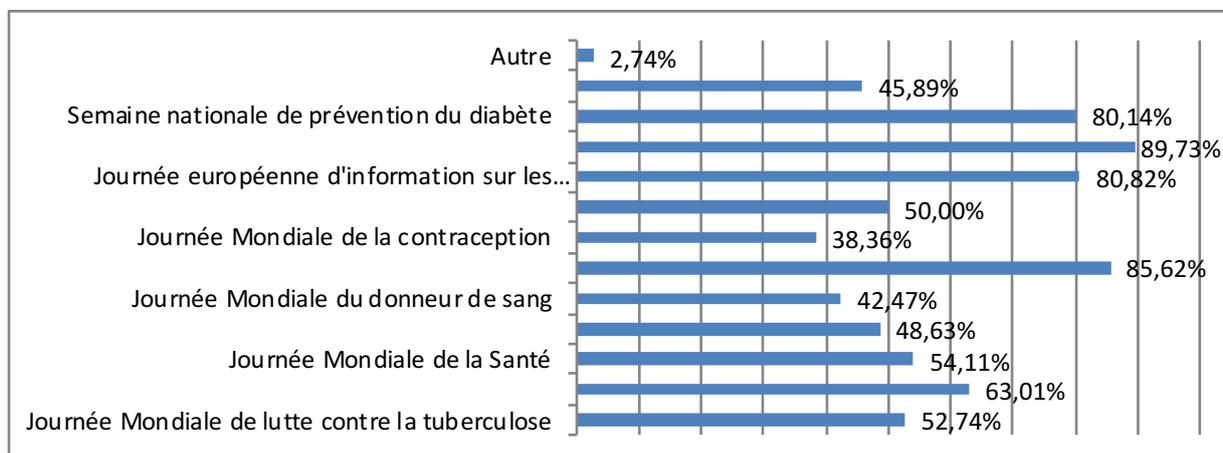


Les sondés souhaitent élargir leurs missions à un panel large :

- 1- La mise en place et la participation aux campagnes de dépistages et de prévention (85,62%).
- 2- Les consultations médicales rémunérées (67,12%)
- 3- L'alimentation du DMP (65,75%)
- 4- Participer aux études épidémiologiques (59,59%).
- 5- La vaccination (50,68).

Seuls 26,03% des sondés souhaitent réaliser des consultations médicales gratuites et 29,45% souhaitent dispenser des auto-tests et/ou TROD.

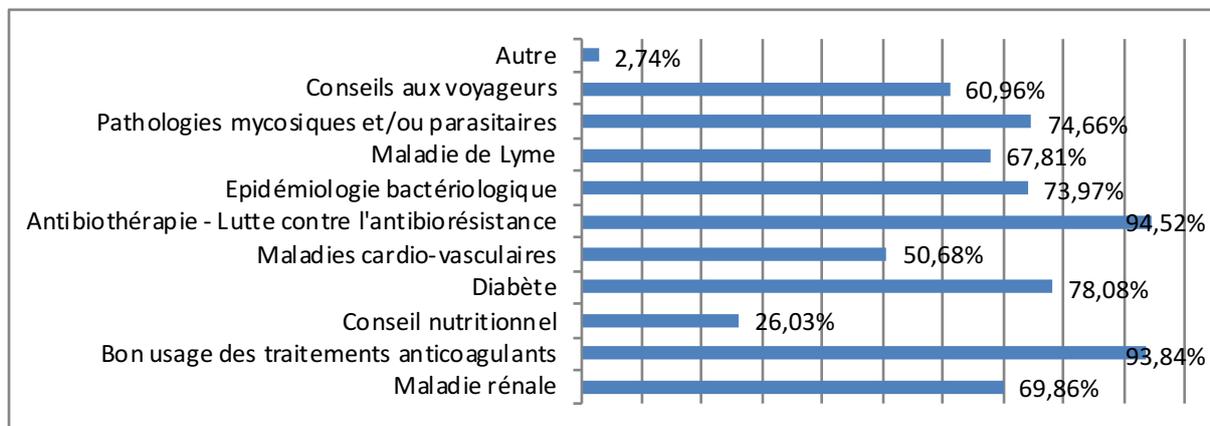
Figure 9 : Dans le cadre de campagnes de prévention et dépistage, vous pensez que le biologiste médical devrait être impliqué dans les actions suivantes ?



Lors des campagnes de prévention et de dépistages (nationales et mondiales) les biologistes souhaitent participer de façon active à la majorité d'entre elles et plus particulièrement à :

- 1- La journée Mondiale de lutte contre le SIDA (89,73%)
- 2- La journée mondiale contre les hépatites (85,62%)
- 3- La journée européenne d'information sur les antibiotiques (80,82%)
- 4- La semaine nationale de prévention contre le diabète (80,14%)
- 5- La journée mondiale de lutte contre le paludisme (63,01%)
- 6- La journée mondiale de la Santé (54,11%)
- 7- La journée mondiale de lutte contre la tuberculose (52,74%)
- 8- La journée mondiale du cœur (50%)

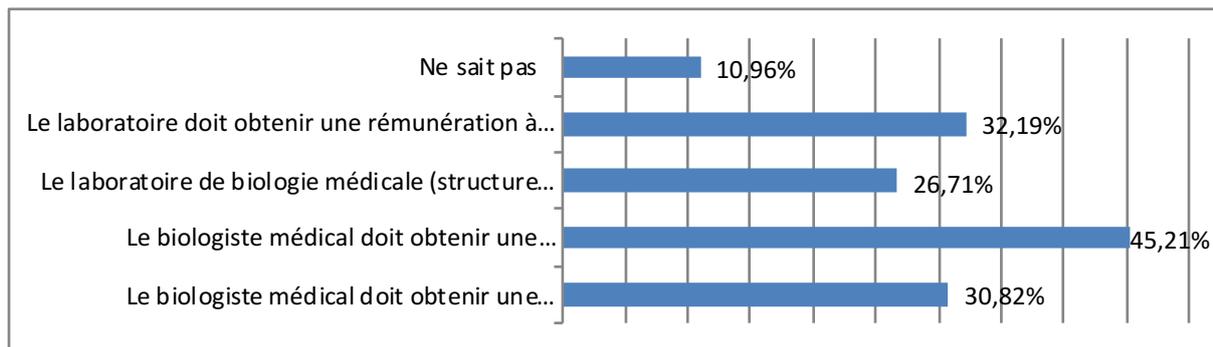
Figure 10 : Dans le cadre de campagnes de dépistage et de prévention, vous pensez que le biologiste médical devrait être impliqué dans les domaines suivants :



Dans le cadre des campagnes de dépistages et de prévention les biologistes médicaux sondés souhaitent s'impliquer dans de nombreux domaines et plus particulièrement :

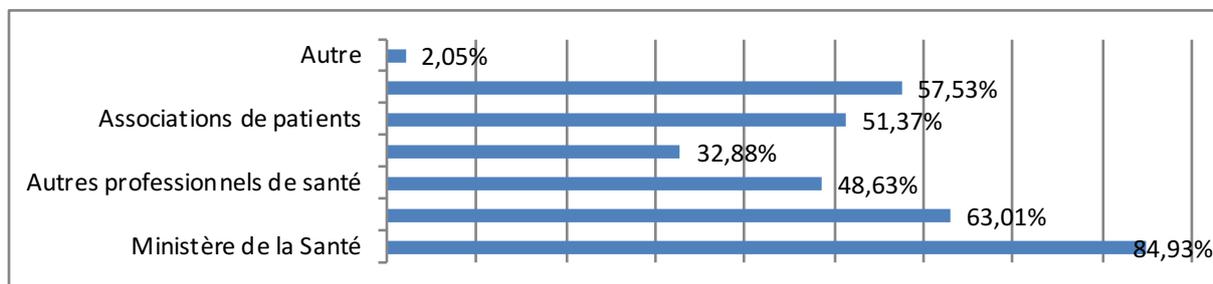
- 1- Antibiothérapie – lutte contre l'antibiorésistance (94,52%)
- 2- Bon usage des traitements antibiotiques (93,84%)
- 3- Diabète (78,08%)
- 4- Pathologies mycologiques et/ou parasitaires (74,66%)
- 5- Epidémiologie bactériologique (73,97%)
- 6- Pathologies rénales (69,86%)
- 7- Maladie de Lyme (67,8)
- 8- Conseils aux voyageurs (60,96%)
- 9- Maladies cardio-vasculaires (50,68%)

Figure 11 : Concernant la rémunération de ces missions, pensez-vous que ?



Les sondés se partagent sur le mode de rémunération et le bénéficiaire. La part la plus importante (45,21%) privilégie une rémunération personnelle à l'acte devant la rémunération du laboratoire à l'acte (32,19%). La rémunération par forfait vient ensuite avec 30,82% des sondés favorables au forfait personnel pour le biologiste et 26,71% au forfait structure pour le laboratoire.

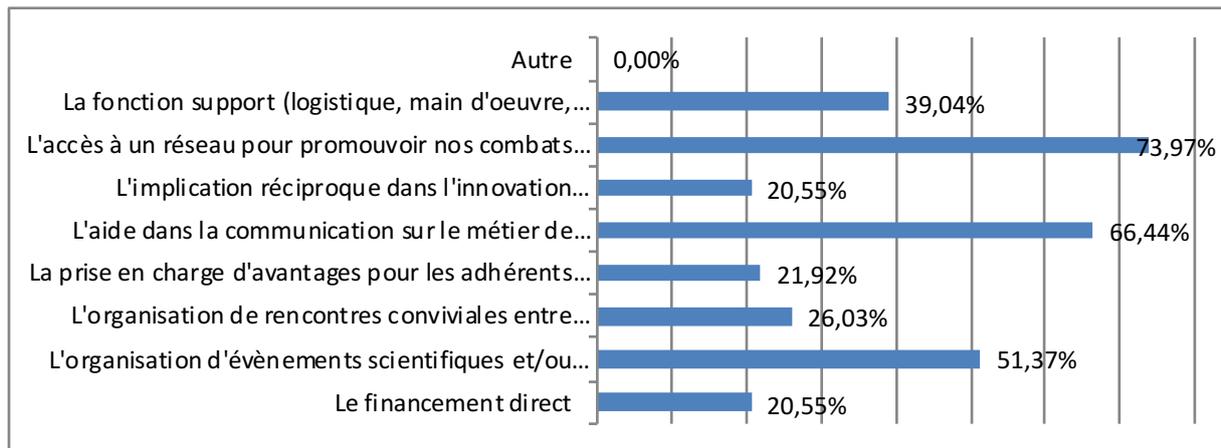
Figure 12 : Pensez-vous que le SJBM doit prioriser ses actions de sensibilisation auprès de :



Concernant les cibles des actions de sensibilisation le syndicat et ces actions la majorité des sondés souhaitent qu'elles soient dirigées faites auprès :

- 1- Le ministère de la Santé (84,93%)
- 2- Les parlementaires (63,01%)
- 3- Le grand public (57,53%)
- 4- Associations de patients (51,37%)

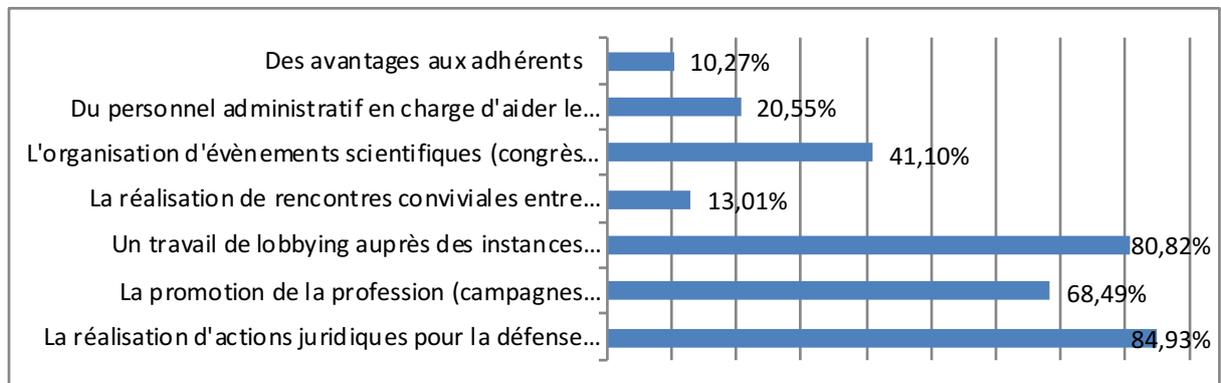
Figure 13 : Pensez-vous que le SJBM devrait privilégier dans ses partenariats ?



Concernant les partenariats, les sondés veulent, au travers du SJBM, privilégier :

- 1- L'accès à un réseau pour promouvoir nos combats (lobby politique, relations) 73,97%
- 2- L'aide à la communication sur le métier de biologiste médical (66,44%)
- 3- L'organisation d'évènements scientifiques et/ou congrès (51,37%)

Figure 4 : Pensez-vous que les fonds de votre syndicat devraient être prioritairement utilisés pour :



Concernant le budget du SJBM, les biologistes médicaux sondés souhaiteraient privilégier :

- 1- La réalisation d'actions juridiques pour la défense de la profession (84,93%)
- 2- Un travail de lobbying auprès des instances (80,82%)
- 3- La promotion de la profession (68,49%)

DISCUSSION

L'analyse des réponses à ce sondage provenant de biologistes médicaux (n=147) de tous types d'exercice est riche en enseignements.

Elle permet de mettre en avant le ressenti des biologistes médicaux sur la méconnaissance de leur spécialité, particulièrement auprès du grand public mais aussi des autres professionnels de santé.

Les biologistes médicaux dans leur majorité souhaitent promouvoir la profession, notamment sur le plan politique ou au travers d'actions de santé auprès des patients ou d'initiatives réalisées avec des partenaires du secteur.

Ils souhaitent ainsi que les fonds du syndicat soient prioritairement utilisés dans des actions juridiques ou de lobbying visant à défendre la profession. Cela peut s'expliquer par le contexte actuel de mutation du métier avec accélération de regroupements de laboratoires privés et publics et financiarisation de la profession.

Ce sondage permet également de mettre en lumière la forte volonté des biologistes médicaux d'élargir leurs missions, principalement en participant aux campagnes de prévention et de dépistage, en réalisant des consultations médicales et/ou en alimentant le DMP. Ils souhaitent contribuer à lutter contre l'antibiorésistance et veulent favoriser le bon usage des antibiotiques. Ces missions doivent être abordées avec le Ministère et les autres professions de santé afin d'aboutir à une coordination efficace des soins dans le respect du métier de chacun.

Concernant ces actions de prévention et de dépistage, les biologistes médicaux considèrent qu'il est naturel d'être rémunérés mais ils se partagent sur le mode de rémunération et le bénéficiaire.

En conclusion, les biologistes médicaux aspirent à de profonds changements, souhaitent faire connaître leur métier et leurs compétences et veulent s'impliquer plus fortement dans le système de santé auprès des autres professionnels ainsi que dans le parcours de soins des patients.